

Réunion CA - 2 avril 2019

Sont présents :

- Cécilia
- Igor
- Jérôme
- Roger
- Loïc
- Guilhem
- Ludmilla
- Jean-Jacques
- Annick
- Simon
- Emmanuelle

Introduction

Tour de table et présentation. Désignation du secrétaire de séance : Guilhem.
Animation : Emmanuelle.

Statuts et juridique

Validation du PV et du CA précédent

Jérôme rappelle qu'à chaque nouveau CA, on valide le compte-rendu du CA précédent (il s'agit d'un document officiel ; pas de remise en question possible des décisions). Il faut également envoyer les pièces idéalement une semaine avant.

Jérôme suggère de valider le PV de l'AG et le compte-rendu du CA précédent au prochain CA, car personne ne les a reçus avant. Emmanuelle souligne qu'il faut qu'elle l'envoie rapidement. **Simon nous l'envoie par mail pour validation avant la fin de semaine. Si personne ne conteste, il sera validé.**

Fonctionnement du CA

Jérôme explique qu'il n'y a plus de réunions de bureau, remplacées par le CA, pour un fonctionnement plus collégial. Il explique le principe de la collégialité : chacun serait co-président, avec une tâche plus spécifique qui lui serait dédiée. Cécilia complète en expliquant que le précédent CA avait voulu répartir les rôles.

Emmanuelle fait part qu'elle peut réaliser les entretiens annuels des salariés.

Ludmilla conclut : il faut choisir notre mode de fonctionnement au CA.

Jean-Jacques demande si le nombre de co-présidents peut être restreint.

Réponse : oui.

Loïc est pour la co-présidence totale. Annick préfère une structure plus classique, Emmanuelle approuve : cela risque de trop diluer les responsabilités.

Jean-Jacques propose de choisir un président, un trésorier, et puis ensuite d'ajuster le nombre de co-présidents. Il souligne aussi qu'il faut distinguer la partie administrative du rôle de chacun.

Cécilia suggère de placer deux personnes au poste de trésorier, parce que ça peut être compliqué. Loïc propose de faire de même pour chaque rôle.

Emmanuelle souhaite savoir précisément à qui se référer selon le sujet.

Intérêt des co-présidents : on est plus sûr d'avoir une signature « disponible » en cas de besoin.

Annick relit au CA le rôle du secrétaire. Emmanuelle complète en précisant que ce rôle peut la décharger de tâches qui prennent du temps, comme la diffusion de documents officiels, l'organisation de réunions, ... Ludmilla explique que ça n'est pas forcément le secrétaire qui tape les compte-rendus, mais c'est lui qui s'assure que ce soit fait.

Simon pense qu'un référent RH est important au CA. Il propose aussi d'établir la liste des rôles à remplir, et d'attribuer

Igor propose de reporter les rôles de référents au prochain CA, car ça risque de prendre du temps. Accepté par tout le monde.

Loïc propose trois co-présidents, un secrétaire, un trésorier, un vice-secrétaire et un vice-trésorier. Accepté par tout le monde.

Deux personnes se proposent pour la co-présidence : Simon et Guilhem.

Trésorier : Loïc. Vice-trésorier : Jérôme.

Secrétaire : Igor. Vice-secrétaire : Ludmilla.

Vote : accepté à l'unanimité (10/10).

Compte du Crédit Mutuel

Il est question de transférer le compte de Bapav du CMB Kérinou vers le CMB Saint-Martin, pour des raisons pratiques. Pour cela, et l'accès au compte également, Emmanuelle demande aux **deux co-présidents, trésorier, vice-trésorier et elle-même** de transmettre par mail les pièces justificatives nécessaires (pièce d'identité, justificatif de domicile, compte-rendu du CA signé) pour **avoir procuration sur les comptes**.

Igor demande dans quel(s) cas l'accès au compte est possible. Emmanuelle répond que cela sert surtout pour les dépenses quotidiennes (consommables, nouvelles clés, ...).

Le CA accorde à la coordinatrice Emmanuelle Munoz la procuration pour la gestion quotidienne du compte bancaire de l'association Brest à pied et à vélo.

Ressources humaines et financement

Financier

Emmanuelle confirme le déficit prévisionnel de 40 000€. Les plus gros revenus viennent de Brest métropole. Loyer et achats de fonctionnement sont couverts par la subvention de Brest Métropole (26 000€). En ajoutant les salaires, elle arrive à un déficit de 31 000€, en précisant qu'elle n'a pas trop chargé les dépenses.

Ce qui nous sauve, c'est le « matelas de sécurité » (=ce qu'on a provisionné les années précédentes). Sinon, on serait en déficit. Nous commencerons à puiser dans les réserves à partir de septembre 2019. Emmanuelle veut chercher de nouvelles sources de financement (une des missions principales de son poste), ce qui est indispensable avant mars 2020. Elle souhaite donc être allégée d'un maximum de tâches dans les prochains mois pour se consacrer à cela, d'où l'embauche temporaire de Gwendal. Le contrat d'Amélie pourrait être prolongé dans le même but. Loïc fait remarquer à Emmanuelle qu'Amélie est en CDD, donc qu'il faudrait lui faire un nouveau contrat. Emmanuelle répond qu'elle va examiner la situation.

La situation n'est pas dramatique, une liste d'acteurs pouvant proposer des subventions a été établie par Emmanuelle et Amélie. Jérôme intervient en mettant en doute la pertinence d'une nouvelle embauche en septembre tant que l'on n'a pas de visibilité sur les nouveaux financements.

Postes salariés

- Coordinatrice : il faut trouver des rentrées d'argent pour le pérenniser.
- Animateur : opérationnel dès septembre. Il devra être financé à 100 % par des subventions. 20 % sont déjà assurés par COTEC, les 80 % restants sont à trouver. Renforcement de la vélo-école à travers ce poste.
- Possibilité d'embaucher un service civique pour la communication et en renfort d'activités diverses. Romain (actuellement en poste) arrête en juin, quelqu'un pourrait prendre le relais.

Possibilité d'en discuter au prochain CA.

Annick demande où se trouve la convention initiale avec Brest métropole, car il y est fait mention des postes salariés. Emmanuelle la lui donne, et Jérôme fait remarquer qu'il existe un drive pour le CA. Emmanuelle enverra les codes d'accès au CA. Cécilia suggère de former ceux qui le veulent à cette technologie.

Salarié à l'atelier

Amélie tient l'atelier le mercredi et le vendredi, les autres jours c'est uniquement bénévole. Emmanuelle fait remarquer qu'après le départ de celle-ci, cela va être compliqué. Cécilia demande si on peut réduire la présence salariée aux ateliers. Gwendal et Amélie seront en outre très pris par les autres tâches ces prochains mois.

Emmanuelle demande si on peut passer à un fonctionnement 100 % bénévole. Loïc dit oui s'il y a un suivi des mécavoles, et si un salarié peut tout de même assurer si jamais aucun bénévole n'est dispo. Emmanuelle pense que ça peut marcher s'il y a un « référent » bénévole par créneau. Cécilia précise que cela a été abordé en réunion mécavole : au moins deux-trois bénévoles par créneau, comme ça on a du secours.

Au final, on manque de mécavoles. Guilhem fait remarquer que ça semble compliqué de supprimer totalement la présence salariée à l'atelier en l'état actuel des choses, et suggère de la maintenir à un jour par semaine. Emmanuelle répond que Gwendal s'est proposé de faire un tuilage avec des bénévoles en vue d'un passage progressif vers un atelier 100 % bénévole.

Emmanuelle suggère la tenue d'une réunion mécavole pour faire le point là-dessus. Loïc rappelle qu'une doit avoir lieu fin avril. Simon met en doute la pertinence d'une nouvelle réunion mécavole juste sur ce sujet, car « on risque de ne se retrouver qu'entre nous. »

Emmanuelle propose de chercher d'autres mécavoles. Elle va mettre en place un calendrier (numérique + papier) avec Gwendal des bénévoles fixes et de ceux qui

veulent s'inscrire pour juste un créneau. Gwendal et Emmanuelle s'engagent à répercurer les modifications de l'un vers l'autre.

Divers

L'heureux cyclage

Bapav est membre de l'Heureux Cyclage (réseau d'ateliers d'auto-réparation), et de la FUB (association qui œuvre au niveau national pour la promotion du vélo). Cécilia a assisté aux rencontres annuelles de l'Heureux cyclage à Strasbourg. Elle a été nommée référente pour la région Bretagne de l'Heureux cyclage. Le réseau nous apporte des outils de communication, un wiki avec plein de tutos pratiques. Il organise également des formations liées à la mécanique vélo, à la pédagogie, ... Une va avoir lieu à Brest fin avril (seule Cécilia est inscrite pour l'instant, elle cherche d'autres volontaires ; Igor fera un rappel sur les listes de diffusion par mail). Le but est d'aider les assos qui se créent, ou celles qui veulent se développer. Cécilia demande au CA combien il serait prêt à mettre pour contribuer financièrement à la tenue de sa formation. Loïc fait remarquer que, Cécilia formée, elle pourra en faire profiter d'autres à l'atelier par la suite. Jérôme propose de payer la moitié de cette formation, ainsi que la moitié d'une autre pour une éventuelle deuxième personne.

Jérôme présente rapidement la FUB, et rappelle que Brest a été nommée vice-clou rouillé il y a quelques années (vice-pire ville de France pour la pratique du vélo). La prochaine rencontre annuelle de la FUB aura lieu en mai au Mans, Cécilia est motivée et cherche d'autres personnes pour venir ! Les déplacements et hébergements sont pris en charge par Bapav. Simon s'occupe de voir qui est intéressé pour aller à la rencontre de la FUB.

Au boulot à vélo, pour financer la Vélo-école

Dans le cadre du challenge Au boulot à vélo, Annick propose d'en profiter pour faire une présentation de la vélo-école aux salariés, notamment dans les grosses entreprises, et également pour démarcher celles-ci en vue d'une participation financière à la vélo-école, en leur proposant en échange des activités pour leurs salariés.

Jérôme répond qu'un PDE (plan de déplacement en entreprise) existe à l'échelle de Brest Métropole. Il précise que le CROUS avait acheté des places de vélo-école pour des étudiants il y a quelques années.

Emmanuelle alerte sur le fait de se retrouver débordé si cela marche trop bien ! Par exemple, si une entreprise veut envoyer 100 salariés ? Igor suggère de plafonner le nombre de participants.

Emmanuelle accepte de passer l'information au PDE. Elle demande à Annick de préparer un dossier avant.

Roger demande si on est prêts côté matériel et structure pour se lancer là-dedans. Annick répond que de toutes façons, cela se passe toujours en petits groupes, comme maintenant.

Simon demande s'il est bien judicieux de se mettre du travail en plus pour des financements. Emmanuelle explique que, pour que ce soit rentable, le temps passé doit être inférieur aux bénéfices. Notamment, les salariés de Bapav ne pourront pas aller démarcher les entreprises (déjà trop de travail). Ce sera un bénévole qui devra s'en charger.